



Rapport sur les incidences administratives et financières qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

1. Résolution Rôle et responsabilités de l'OMS dans la recherche en santé

2. Lien avec le budget programme

Domaine d'activité

Information sanitaire, bases factuelles et politique de recherche

Résultat escompté

3. Renforcement de la recherche nationale en santé pour permettre le développement de systèmes de santé dans le cadre de la recherche régionale et internationale et de l'engagement de la société civile ; conception et exécution, sur la base de priorités stratégiques, des programmes et initiatives de l'OMS en matière de recherche concernant le développement des systèmes de santé ainsi que l'accès aux connaissances et l'utilisation de celles-ci.

(Indiquer succinctement le lien avec les résultats escomptés, les indicateurs, les cibles, les bases)

La résolution aidera à formuler une stratégie institutionnelle de l'OMS pour la recherche en santé et aura des répercussions sur la gestion et la définition des priorités de l'Organisation en ce qui concerne les recherches qu'elle appuie, et servira à promouvoir le soutien technique aux pays dans des domaines essentiels, notamment les suivants : recherche sur les systèmes de santé ; gestion et organisation de la recherche ; suivi des ressources financières et humaines ; renforcement des capacités ; éthique de la recherche ; et utilisation de la recherche pour l'élaboration des politiques de santé. Elle aidera par ailleurs à définir le rôle de l'OMS dans la recherche en santé par l'élaboration d'une stratégie institutionnelle de recherche, ainsi que les liens avec d'autres organisations ; et sera également prise en compte lors du forum ministériel mondial sur la recherche pour la santé (qui doit se tenir à Bamako en novembre 2008).

3. Incidences financières

- a) **Coût estimatif total de la mise en oeuvre de la résolution sur toute sa durée (à US \$10 000 près, activités et personnel compris)** Un montant de US \$5 millions est nécessaire pour : 1) l'élaboration d'une stratégie OMS de recherche, montant qui couvrira les dépenses en personnel d'appui, les voyages, un large éventail d'activités consultatives et analytiques, l'établissement d'un système de compte rendu et la rédaction des rapports ; et 2) un soutien technique aux pays, montant qui couvrira le coût des cours de formation et ateliers, la mise au point de diverses méthodologies et les voyages et les dépenses d'appui connexes.
- b) **Coût estimatif pour l'exercice 2006-2007 (à US \$10 000 près, activités et personnel compris)** US \$2 millions
- c) **Sur le coût estimatif indiqué au point b), quel montant peut être inclus dans les activités programmées existantes ?** US \$300 000

4. Incidences administratives

a) Niveaux de l'Organisation où les activités seront exécutées en précisant, le cas échéant, dans quelles Régions

Siège, bureaux régionaux et certains bureaux de pays ; centres de recherche OMS dédiés (CIRC, Centre de l'OMS pour le développement sanitaire de Kobe, au Japon) et centres collaborateurs de l'OMS.

b) Besoins supplémentaires en personnel (indiquer le personnel supplémentaire nécessaire en équivalent plein temps, en précisant les qualifications requises)

Deux membres du personnel de la catégorie professionnelle possédant des compétences dans les domaines suivants : 1) politique de recherche, administration de la recherche, définition des priorités, recherche sur les systèmes de santé, application des connaissances ; et 2) examen éthique de la recherche impliquant des sujets humains, recherche clinique, bioéthique et enregistrement des essais.

c) Calendriers (indiquer des calendriers approximatifs pour la mise en oeuvre et l'évaluation)

2006 : création d'un groupe de référence extérieur chargé d'élaborer la stratégie de recherche OMS et d'un groupe d'orientation interne avec la participation de hauts responsables, et définition des objectifs, des approches stratégiques, des méthodes et des calendriers

2007 : consultations aux niveaux régional et des pays ainsi qu'avec les partenaires internationaux ; fourniture d'un appui technique aux pays concernant divers aspects de la recherche en santé

Fin 2007 : publication du premier projet de stratégie

2008 : compte rendu des progrès au Conseil exécutif à sa cent vingt-deuxième session ainsi qu'à la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé ; poursuite du soutien technique aux pays

Fin 2008 : analyse et finalisation de la stratégie en consultation avec les bureaux régionaux et approbation définitive du projet

2009 : présentation du projet de stratégie au Conseil exécutif à sa cent vingt-quatrième session ainsi qu'à la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé

2009 et au-delà : mise en oeuvre de la stratégie et définition d'un processus d'évaluation des effets de celle-ci ; soutien technique.

= = =